

**Zeitschrift:** L'Hôtâ

**Herausgeber:** Association de sauvegarde du patrimoine rural jurassien

**Band:** 40 (2016)

**Artikel:** L'oratoire du Bois de Robe à Develier : un parcours mouvementé

**Autor:** Fleury, Robert

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1064602>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 21.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# L'ORATOIRE DU BOIS DE ROBE À DEVELIER UN PARCOURS MOUVEMENTÉ

**L**a Semaine catholique du 30 novembre 1878 relève des données relatives à Develier-Dessous qui comptait, en 1736, quarante-deux ménages et Develier-Dessus trente-sept. Le document fourmille d'informations concernant aussi bien la commune que la paroisse de Develier. On y découvre des données statistiques relatives à l'évolution de la population, la date de construction de la plupart des fermes situées hors localité et des informations concernant les surfaces du cadastre. S'agissant des domaines forestiers, l'article précise notamment que l'administration dénombra 811 chênes et qu'il n'en restait plus aucun.

Vient alors la citation suivante: *C'est dans un des sapins de ce bois (Bois de Robe) que se trouvait placée une petite statue de la Vierge. En mai 1793, lorsque les premiers volontaires de la République (française) firent leur apparition à Develier, un soldat mit par dérision cette sainte image au bout de son fusil. Une femme courageuse de Develier la lui arracha et la préserva des outrages des sans-culottes d'alors.*



Figure 1 L'oratoire du Bois de Robe, fin de l'hiver 2015. (Photo Isabelle Lecomte)

Une source différente datant des années 1900 situe la scène en 1792 ; elle précise dans un document édité par l'Imprimerie Frossard, à Porrentruy, que :

*Ces soldats (révolutionnaires) n'avaient aucun respect des choses saintes et s'en emparaient sans plus de façon. C'est ainsi que l'un d'eux portait par dérision au bout d'une baïonnette la petite Notre-Dame du Bois de Robe.*

*A cette vue, une femme de Tschainvon-dessus (haut du village) indignée s'élance, prend la statue, s'enfuit et la garde chez elle jusqu'après la révolution. La tourmente ayant pris fin, la Bourgeoisie de Develier plaça la petite Notre-Dame dans un sapin au Bois de Robe, endroit alors dangereux pour les voyageurs. Cette statue y a été sans cesse l'objet d'une grande vénération. Reprise (lire : dérobée), soigneusement empaquetée par une main criminelle, elle fut retrouvée longtemps après au milieu d'un fourré. Elle a, dans un intérim, malheureusement été restaurée.*

*La Bourgeoisie voulait remplacer la petite Notre-Dame dans un monument entre les quatre arbres significatifs du Bois de Robe ; la piété a jugé plus prudent et plus honorable de lui éléver un autel, l'autel de la Madone, dans l'église paroissiale<sup>1</sup>, avec deux tableaux commémoratifs.*

A l'époque révolutionnaire, le culte fut proscriit et le curé de la paroisse, l'abbé Sébastien Voisard, fut contraint de s'exiler. Il reprit possession de sa cure en 1800. Les objets de valeur appartenant à la paroisse et avec eux sans doute la statue de la Vierge couronnée à l'enfant, furent mis en lieu sûr. Vers 1878, une image de Notre-Dame des Ermites a remplacé, dans le creux du sapin, la Vierge de 1793.

## UN PEU DE TOPOONYMIE

S'il veut découvrir les origines et les traditions liées au culte voué à Notre-Dame du Bois de Robe, le chercheur est appelé à se pencher sur l'origine de ce nom de lieu qui paraît bien étrange de nos jours. *Le Dictionnaire de l'ancien français*<sup>2</sup> fournit à ce sujet des indications précieuses. Il précise, sous **robe** :

**Robe** n. f. (1155, *Wace* ; germ. \*rauba, butin).

1<sup>o</sup> *Pillage, dépouille de guerre, butin : Prenez la robe e la vitaille (Wace).*

2<sup>o</sup> *Vol, larcin. En robe, à la dérobée.*

**Rober** v. (fin XII<sup>e</sup> s., *Cour. Louis*).

1<sup>o</sup> *Voler, enlever.*

2<sup>o</sup> *Piller, saccager, dévaster.*

3<sup>o</sup> *Violer (en parlant d'une femme).*

**Roberie** n. f. (fin XI<sup>e</sup> s., *Lois Guill.*), - **ement** n. m. (1340, *Arch.*) *Pillage, vol.*

**Robardel** n. m. (1204, *R. de Moil*). *Repaire de voleurs.*

**Robart** n. m. (1204 *R. de Moil*). *Voleur.*

**Robeor** n. m. (1175, *Chr. de Tr.*) *Voleur, pillard.*

Cet étonnant nom de lieu Robe (XII<sup>e</sup>) vient donc du germanique *rauba*, signifiant butin. En ancien français, le mot à le sens de butin et parfois de vol, pillage, comme en témoigne l'ancien verbe *rober* (piller)<sup>3</sup>.

<sup>1</sup> Notre Dame du Bois de Robe occupe aussi une place d'honneur au pied du St Crucifix sur le maître autel.

<sup>2</sup> *Le Dictionnaire de l'ancien français jusqu'au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle*, Paris, Larousse, 1988.

<sup>3</sup> Gaétan Saint-Pierre, *Dictionnaire étymologique*, Paris, Larousse, 2006.

L'étymologie du mot **Bois de Robe** révèle bien comme on vient de le constater, que cette forêt profonde faisait courir des risques de pillage, de vol, voire de viol, à celles et ceux qui la parcouraient et cela depuis des temps immémoriaux. Dans les années 1940, on trouve encore la mention **Bois de Raube** (Bois des brigands) aussi bien dans des documents communaux que paroissiaux, pour désigner ce toponyme qui ne saurait être né d'une légende ! Par contre, l'acte notarié le nomme le Bois de Robe.

L'origine de la dévotion vouée à Notre-Dame du Bois de Robe remonte donc à des temps très anciens qui se situent au XVII<sup>e</sup> siècle ou sans doute même avant. La statuette de la Vierge couronnée à l'enfant se trouvait au creux d'un sapin bordant la route des Rangiers dont la construction remonte aux années 1740. Jusqu'au pied du col, la route qui conduit à Montavon est la même que

celle qui menait au sommet du col autrefois. Les voyageurs invoquaient la Vierge pour se protéger des brigands qui hantaient la région et se réfugiaient dans l'immense massif forestier qui s'étend à l'ouest et au sud de la route. A l'époque, ce massif, était dépourvu de route digne de ce nom hormis celle conduisant à Montavon. Se situant aux confins des communes de Develier, Bassecourt, Boécourt et Montavon, ces forêts profondes offraient un refuge idéal aux vagabonds et aux brigands.

Cette réputation de coupe-gorge explique que les habitants de Develier soient restés fidèles à une tradition ancestrale, celle d'invoquer la Vierge protectrice pour se prémunir des risques du chemin et de la grêle. Mais ils l'invoquent également pour trouver la force d'affronter les aléas douloureux de la vie.

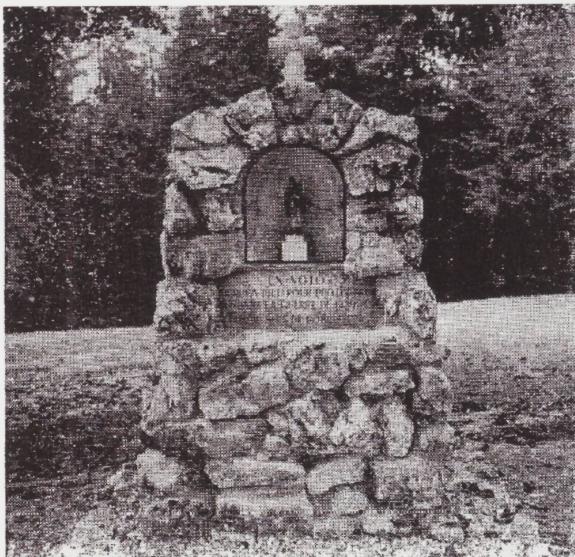


Figure 2 L'oratoire tel qu'il se présentait lors de l'inauguration le 15 août 1946.  
(Photographie extraite de l'*Almanach catholique du Jura*, édition 1947.)



Figure 3 Bordé de quatre tilleuls, l'oratoire à l'intérieur duquel une copie de la Vierge couronnée à l'enfant remplace la statue originale conservée à l'église paroissiale. Un panneau perforé remplace désormais le grillage en fer forgé défectueux. On y observe également un ex-voto portant l'inscription : « Merci à Dieu pour protection pendant la Guerre 1939-45. N.D. du Bois de Robe P. PN. » (Photographie de Robert Fleury, avril 2015.)

## UNE VIERGE COURONNÉE À L'ENFANT

Dans son *Précis historique et étude descriptive, des Eglises et Chapelles du Jura bernois*, paru en 1938, l'abbé Membrez précise<sup>1</sup>: *Parmi les statues qui décorent les autels, nommons sainte Anne et la Vierge, saint Isidore, patron des laboureurs, vêtu comme un prince, saint Sébastien, saint Antoine avec leurs attributs, et surtout la gracieuse et historique figurine qui date du XVII<sup>e</sup> siècle: La Vierge couronnée à l'enfant, vivante, les traits purs, œuvre remarquable par la noblesse de l'attitude, la légèreté des mouvements, et qu'on voyait autrefois au creux d'un sapin dans le Bois de Robe, où on l'invoquait contre la grêle.*

On remarque que l'abbé Membrez parle de la *Vierge couronnée à l'enfant* invoquée contre les méfaits de la grêle et non pas de Notre-Dame du Bois de Robe protectrice des voyageurs. Par ailleurs, aucun des textes que nous venons de citer ne définit avec précision l'endroit où se situait le sapin au creux duquel se trouvait la statuette au moment où elle fut arrachée par des troupes de la Révolution en marche vers Develier. Ce sapin se trouvait-il proche ou dans le voisinage de l'actuel oratoire ?

Plus tard, après les événements de 1793 et les troubles qui s'en suivirent, la statue de la *Vierge couronnée à l'enfant* trouva place sur la gauche de l'autel principal de l'église de Develier.

## UN SOUBRESAUT INATTENDU

Marcel Nusbaumer, né le 26 décembre 1906, boulanger et maire de Develier, est officier de renseignement de l'Armée suisse. Arrêté sur le territoire français par l'armée allemande en 1941, il est interné dans les camps

<sup>1</sup> Dans ses *Notices historiques sur les villes et villages catholiques du Jura*, Louis Vautrey fournit des indications semblables.

et condamné à mort. Gracié à titre exceptionnel en 1943, il retrouve son village et reprend ses fonctions de maire.

Fervent chrétien, Marcel Nusbaumer n'aura de cesse, tout au long de ses deux années d'internement dans les camps, d'invoquer Notre-Dame du Bois de Robe afin qu'elle l'aide à retrouver la liberté, les siens et son village natal. Il s'engage à ériger un oratoire si ses prières sont entendues. Dès son retour, les démarches sont entreprises pour concrétiser la promesse faite au fond des prisons nazies.



Figure 4 Statue originale de la Vierge couronnée à l'enfant, XVII<sup>e</sup> / XVIII<sup>e</sup> siècle, bois polychrome, 30 cm de haut, se trouvant à gauche de l'autel principal de l'église de Develier. (Photo Raphaël Ory, Delémont.)

## UNE CONSTRUCTION SANS EMBÛCHE

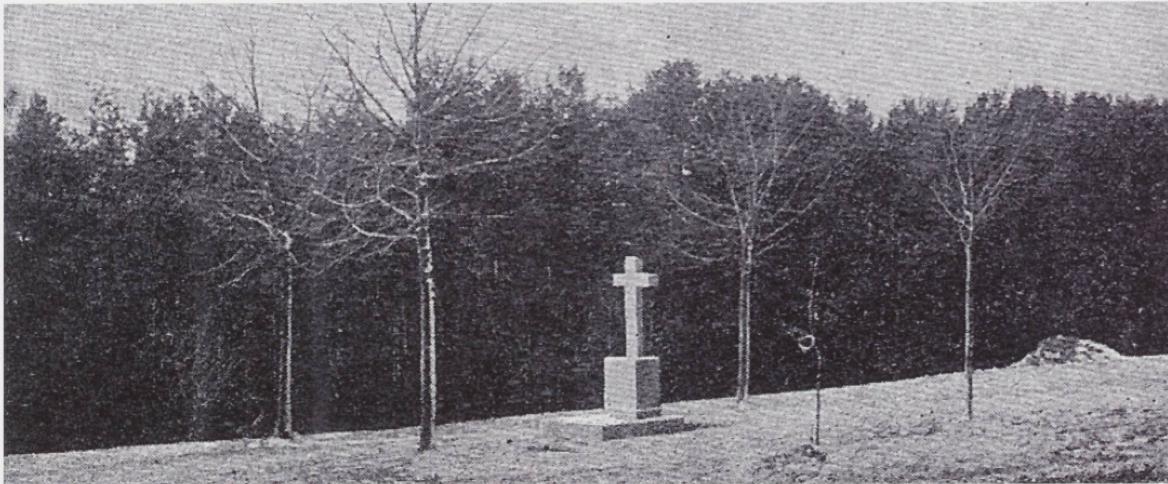


Figure 5 Emplacement avant la construction de l'oratoire dit « Les 4 arbres du Bois de Robe » probablement avant 1900. (Musée Chappuis Fähndrich, Develier). L'observation de cette photo laisse songeur. Aucun des anciens du village consultés ne se souvient d'une croix à cet endroit. De plus, ni la facture, ni les devis relatifs à la construction de l'oratoire ne mentionnent sa présence. Cette croix a-t-elle existé ? S'agit-il d'un montage photographique ? Nos recherches n'ont pas permis d'apporter une réponse à cette question.

Réunie le 2 juillet 1944, l'assemblée bourgeoise décide à l'unanimité de céder gratuitement à la paroisse catholique romaine de Develier une parcelle de 2'800 m<sup>2</sup>, à distraire de la parcelle no 1336, Haut du Bois de Robe, d'une contenance de 22 ha., 13 a. et 58 ca. Les conditions de la cession précisent que la Bourgeoisie se réserve toutefois le droit d'utiliser en tout temps, la parcelle cédée pour y entreposer son bois, sans que toutefois cela puisse gêner à l'oratoire et à sa construction. Ce droit sera inscrit au Registre foncier comme servitude. L'autorisation de construire l'oratoire est délivrée par le Service des routes du V<sup>e</sup> Arrondissement du Canton de Berne, le 3 juillet 1944. Par contre, les registres communaux ne font mention d'aucun permis de construire y relatif.

Pour sa part, réunie le 19 novembre 1944, l'assemblée de la paroisse catholique romaine de Develier accepte à l'unanimité et avec remerciements la cession<sup>5</sup> de ter-

rain (feuillet 1375) consentie gratuitement par la bourgeoisie de Develier.

Une collecte est organisée à Develier afin de recueillir les fonds nécessaires à la construction de l'oratoire. Lors de l'assemblée paroissiale du 1<sup>er</sup> juillet 1945, présidée par Joseph Chappuis, le curé Louis Bouellat, précise que la somme reçue à ce jour s'élève à 2'300 francs. De son côté, Albert Chariatte renseigne l'assemblée et précise que M. Kaiser, marbrier à Delémont a présenté le devis le plus avantageux. La réalisation lui est confiée. Les pierres utilisées pour la réalisation de l'oratoire ont été prélevées par un groupe de jeunes hommes du village, dans la forêt du Bois de Grand Crê. La promesse faite par Marcel Nusbaumer dans la nuit de ses prisons était tenue.

<sup>5</sup> L'acte de cession est établi par M<sup>e</sup> Pierre Christe, notaire à Delémont. Il est signé le 16 janvier 1945, par M. Paul Chappuis, maire et Paul Saucy, secrétaire pour la Bourgeoisie et pour la Paroisse, par M. Joseph Chappuis, président et Alexandre Ory, secrétaire. Le document est ratifié par le Conseil-exécutif du canton de Berne, le 23 mars 1945.

## 15 AOÛT 1946, L'INAUGURATION

La cérémonie d'inauguration de l'oratoire du Bois de Robe se déroule le jour de l'Assomption 1946 par un temps agréable et en présence de Mgr Schaller, prédicateur du jour, et d'une foule considérable. Pour sa part, *Le Pays* du 17 août 1946 révèle que cette cérémonie s'est déroulée dans une grande ferveur.

Dès 8h45, les paroissiens, emmenés par le curé Bouellat, la fanfare l'Avenir et les sociétés paroissiales renforcées par un groupe d'abbés de Versailles en vacances dans la région gagnèrent l'oratoire en une imposante procession. Un service de transport formé de deux tracteurs et de chars à pont fut organisé par Adrien Ory et Marius Chappuis, pour permettre aux plus âgés et aux personnes à mobilité réduite de participer à la cérémonie.

Aussitôt après l'inauguration et la bénédiction du modeste sanctuaire en 1946, la dévotion des paroissiens de Develier connaît un regain de ferveur. Les dramatiques années de guerre qui ont précédé cet événement n'y sont certainement pas étrangères. Depuis lors chaque année, le 15 août, fête de l'Assomption, ils se rendent en procession au départ de l'église, jusqu'à l'oratoire du Bois de Robe, pour une célébration. La fanfare l'Avenir ainsi que les sociétés paroissiales forment le cortège.

L'augmentation du trafic routier à la fin des années 1950 a contraint la paroisse de Develier à renoncer à l'organisation de processions sur la route des Rangiers. Pourtant, la fidélité de Develier à Notre Dame du Bois de Robe ne se dément pas. Aujourd'hui encore, chaque 15 août, les paroissiens se pressent, à l'écart de la circulation routière, à proximité de la croisée de Montavon, pour y célébrer la messe de l'Assomption, dans un esprit de recueillement et de souvenir. Il sied aussi de rappeler que, jadis, les paroissiens de Montavon, village proche qui fut confronté aux mêmes risques du voyage, se joignaient à ceux de Develier

lors de ces célébrations. Au terme des cérémonies, la paroisse offre l'apéritif aux participants, qui partagent un temps de rencontre dans un esprit de fraternité et de convivialité.

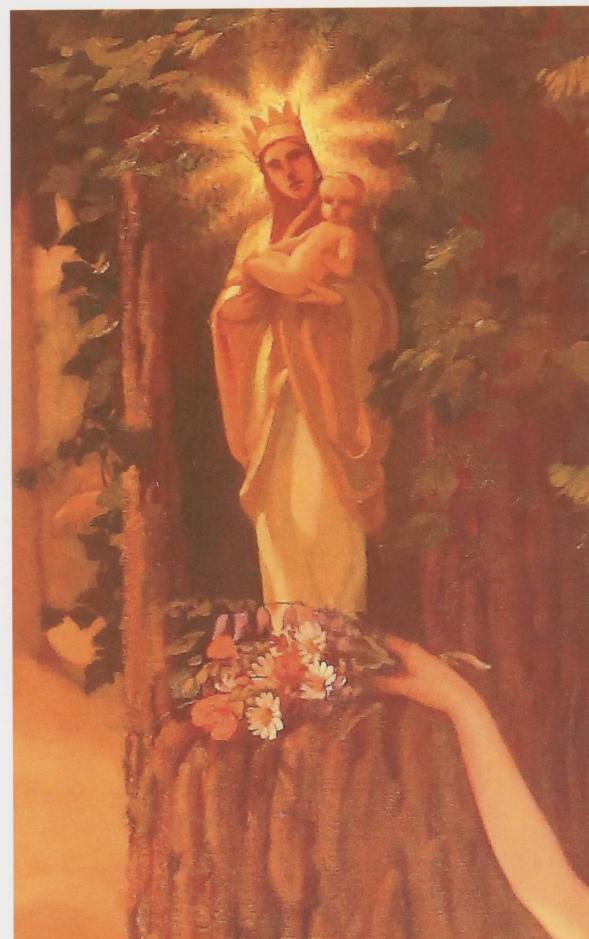


Figure 6 Armand Schwarz (Delémont, 1881-1958), *La Madone au sapin*, 1913, huile sur toile, 180 x 128 cm, église paroissiale de Develier. (Photo Raphaël Ory, Delémont) Le tableau présente un groupe de paysans priant au pied du sapin, devant la Vierge, au Bois de Robe.



## FÊTE DU 40<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE DE L'ÉDIFICATION DE L'ORATOIRE

Une manifestation du souvenir est organisée le 15 août 1985, à l'initiative du conseil de paroisse. Au terme de l'office célébré près de l'oratoire et fréquenté par une belle affluence, les représentants des autorités paroissiales et communales, de nombreux amis dont certains venus de France entourent la famille de Marcel Nusbaumer réunie à l'Hôtel du Cerf exploité par la famille de Charles Chappuis.

C'est alors, pour Marcel Nusbaumer, l'heure de se souvenir de la cérémonie de bénédiction de l'oratoire par le curé Bouellat, le 15 août 1946. Il se lance ensuite dans l'évocation de l'histoire de son village natal dont il fut maire de 1937 à 1944. Il évoque alors la mobilisation de 1939, dont les suites l'ont profondément marqué. *Dans la souffrance, dit-il, l'homme se rapproche de Dieu.* Il ajoute : *On sait très bien qu'il ne faut pas penser à sa situation si l'on ne veut pas perdre courage ... que d'heures pénibles, la tête en feu, un sommeil de*

*cauchemar à même le sol, enfermé dans une cellule dont la porte ne s'ouvre jamais ! Alors s'organise la journée et vient la prière, la prière, premier refuge du prisonnier. Avec ardeur, je prie les saints, Notre Dame du Bois de Robe à laquelle je dois tant. Elle m'aide malgré mon désespoir d'être séparé de ma famille, des amis (es), de ma patrie.*

Puis, il évoque cet étrange passage « obscur » de la guerre à la paix avant de souhaiter que le petit oratoire du Bois de Robe demeure le symbole d'un souvenir qui ne doit pas s'éteindre. *Un témoin pour celles et ceux qui vivront après nous.* Ces lignes nous rappellent ce témoignage et elles éclairent le lecteur sur les origines du culte voué à Notre Dame du Bois de Robe.

### Remerciements

Je remercie en premier lieu Marc Chappuis-Fähndrich de sa contribution dans le cadre de mes recherches. J'adresse également mes remerciements aux personnes sollicitées qui m'ont apporté une aide appréciable. Il s'agit de : Vincent Chételat, secrétaire communal, Marc Monnin, Benoît Chappuis et Germain Saucy, et à titre posthume à Noël Chappuis. Mes remerciements vont également à : Daniel Ory, secrétaire de la paroisse catholique romaine de Develier, à Danièle Staecheli, présidente des assemblées et à Marcel Nusbaumer junior, à Courrendlin, ainsi qu'à Raphaël Ory, pour les photos.

### Sources orales

Certaines informations contenues dans le travail qui précède, nous avaient déjà été fournies par Noël Chappuis, en 1985. La plupart sont corroborées aujourd'hui par les doyens du village : Benoît Chappuis (1919), Marc Monnin (1923), Marc Chappuis (1931) et Germain Saucy (1932).

### Bibliographie :

- Marcel Nussbaumer, *Jusqu'à l'antichambre de la mort*, 1977, éditeur pas mentionné  
Louis Vautrey, *Notice historique sur les villes et les villages catholiques du Jura*, 1881, Fribourg.  
Arthur Daucourt, *Dictionnaire historique des paroisses de l'ancien Evêché de Bâle*, vol. 2, 1899, Porrentruy.  
A. Membrez, *Précis historique et étude descriptive, des églises et chapelles du Jura bernois*, 1938, éd. Otto Walter SA, Olten.  
Marcel Nusbaumer et Abel Babey, *Histoire de Develier et Mémoires de M. le curé Quenét*, 1988.  
Georges Jeanbourquin, *Develier et son église*, 1995, éd. Le Pays, Porrentruy.  
*La semaine catholique*, du 30 novembre 1878.  
Philippe Kauffmann, *Parcours des chapelles, oratoires et des grottes*, Porrentruy, 2001.  
Archives cantonales jurassiennes, cote 140J 10.3, Porrentruy.  
Archives paroissiales et communales de Develier.  
Archives du Musée Chappuis-Fähndrich, Develier.